INSCRIPTION ELECTORALE POUR LES EUROPEENNES

Madame, Monsieur

En vue de l'élection des représentants du parlement européen ; je vous informe que **les inscriptions électorales sont ouvertes jusqu'au vendredi 3 Mai 2024.**

Une permanence électorale sera par conséquence organisée aux heures habituelles d'ouverte de la Mairie le vendredi 3 mai de 17h00 à 19h00.

En dehors de cette date, les inscriptions sur la liste électorale ne seront valides qu'après les élections européennes.

Pour rappel vous pouvez vous inscrire de deux façons :

-En présentiel à la Mairie de Neuvy-en-Dunois

Le Mardi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 17h00 à 19h00

-Par internet sur le site Service Public

Pour prendre en considération votre demande d'inscription sur la liste électorale, il sera nécessaire de fournir les documents suivants :

*Une copie de votre pièce d'identité (CNI / Passeport)

*Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

*Le formulaire Cerfa 12669*02 présent en Mairie et en ligne sur le site Service Public

Restant à votre disposition et à votre écoute pour toutes informations complémentaires concernant les élections, je vous prie de recevoir Madame, Monsieur mes sincères salutations.

Le Maire Denis GOUSSU

MAIRIE DE NEUVY-EN-DUNOIS (E.-&-L.)